

Arras, vendredi 20 mars 2026,

A Monsieur Jean-Claude Leroy,
Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais,

Objet : Augmentation des prix des carburants

Monsieur le Président,

Par la présente, le syndicat CGT du Conseil Départemental du Pas-de-Calais souhaite vous alerter sur la dégradation préoccupante des conditions de vie et de travail des agents de notre collectivité.

L'augmentation constante et brutale des prix des carburants frappe de plein fouet les personnels départementaux. Dans un département aussi vaste que le nôtre, l'utilisation du véhicule personnel reste, pour une immense majorité d'agents, une nécessité absolue pour rejoindre leur lieu de travail ou pour assurer leurs missions de service public. La voiture est même un des outils de travail principal des assistants familiaux.

Cette inflation, qui s'ajoute à une stagnation persistante du point d'indice et des salaires, grève lourdement le budget des ménages. Pour certains collègues, le coût du trajet domicile-travail devient une charge insupportable, mettant en péril leur équilibre financier.

La CGT considère que le Conseil Départemental, en tant qu'employeur public de premier plan, se doit d'être exemplaire et solidaire de ses agents. En conséquence, nous portons à votre connaissance les revendications suivantes :

- La revalorisation immédiate des indemnités kilométriques pour les agents utilisant leur véhicule dans le cadre de leurs fonctions.
- La mise en place d'une "Prime Transport" exceptionnelle ou d'une aide directe aux déplacements pour l'ensemble des agents, sans distinction de catégorie.
- L'augmentation de la participation de la collectivité aux abonnements de transports publics, au-delà du minimum légal.
- Le recours systématique à 2 ou 3 jours de télétravail hebdomadaires pour toutes les missions qui le permettent, et ce, sans conditions restrictives ni critères de modulation arbitraires : une mesure à zéro Euro !

Monsieur le Président, les agents du Pas-de-Calais font preuve d'un engagement sans faille pour le service public. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que l'exercice de leurs missions ne se fasse pas au détriment de leur pouvoir d'achat.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et d'un geste fort en faveur des personnels, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Avec respect,

SYNDICAT DEPARTEMENTAL CGT
des personnels du
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
62018 - ARRAS CEDEX 09
cgt@pasdecals.fr
☎ 03 21 21 69 67

Le Secrétaire Général



Bruce Ritter

Copie aux présidents des groupes Socialiste, Républicain et Citoyen, Communiste et Républicain et Union pour le Pas-de-Calais.